

Un nouveau boulanger à Conchy !

Après 19 années passées parmi nous, monsieur et madame Visse ont décidé de quitter la commune de Conchy-les-pots pour reprendre un autre commerce à Compiègne.

Une sombre inquiétude a aussitôt germé dans l'esprit de nombreux conchyliens : aurons-nous encore une boulangerie à Conchy ?

Fort heureusement, la réponse ne s'est pas fait longtemps attendre. Un nouveau boulanger allait bientôt reprendre le flambeau.

C'est ainsi que la nouvelle année va démarrer avec de nouvelles personnes dans notre dernier commerce d'alimentation. Monsieur Philippe FERMIER et son fils Ludovic s'installent à Conchy. Ils seront rejoints par un autre fils actuellement en rééducation à la suite d'un accident de la circulation. Après avoir travaillé à Thourotte, puis à Verberie, monsieur Fermier est heureux de s'installer à la campagne et d'y retrouver la tranquillité.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village en espérant le voir faire un pain aussi bon que son prédécesseur pendant autant d'années.

Nos vœux de réussite vont aussi à monsieur et madame Visse et leur famille que nombre d'entre nous irons sans doute voir à Compiègne avec plaisir.

Dominique Bénard.

Avis de travaux

Courant janvier 1996, les TELECOM doivent enfouir les câbles téléphoniques sous les trottoirs côté impair de la rue de Flandre. Ces travaux qui partent de la place du marché à la rue de la Poterie risquent de perturber quelque peu la circulation.

Mairie de Conchy les pots

Ce journal a été tiré à 250 exemplaires.

Rédaction et mise en page :

Dominique BENARD

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Marie Camille Paula **DEMORSY**
née le 5 juillet 1995 à Compiègne.
Louis-Valentin Christophe **MAZEAU**
né le 18 octobre 1995 à Compiègne.
Valérie **IMBERT**
née le 22 octobre 1995 à Noyon.

MARIAGES

Stéphane Edouard **ROUVE**
et Isabelle Lina **CALMELS**
le 30 septembre 1995

Thomas Richard Mickael **KEEBLE**
et Georgina Frances Mary
le 7 octobre 1995

DECES

Simone **LEMAIRE** épouse **BROSMER**
décédée le 12 décembre à Clamart (92)
inhumée à Conchy le 16 décembre 1995.

MEMENTO

Horaires de la Mairie :

mardi de 14 à 18 heures
jeudi de 14 à 18 heures
samedi de 10 à 12 heures.

Répertoire téléphonique :

Mairie : 44.85.01.24
M. le Maire : 44.85.01.24
Médecins : 44.85.01.11
Pharmacie : 44.85.07.82
La Poste : 44.85.01.28
L'école : 44.85.08.69
Ambulance-Taxi : 44.85.08.04

Les pompiers :

FOYART J. : 44.85.07.62
LEMAIRE Y. : 44.85.04.38
PUILLE J.P. : 44.85.06.88
KUZSPA P. : 44.85.05.97

Tout le programme des fêtes à la page 5

n°19

Nouveau boulanger page 8

Janvier 1996



Le Conchylien

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL
2 Janvier 1996

Editorial

La liberté

Elle s'écrit en grand au fronton de nos mairies, tellement présente qu'elle en paraît banale. La liberté est un droit me direz-vous ! La liberté de penser, de voyager, de voter... La liberté revêt tant de formes qu'on ne la voit même plus et on en oublierait presque ceux qui ont payé pour qu'elle nous reste. Celle que je défends dans ce journal, c'est la liberté d'expression, celle qui apportera l'information dans sa forme la plus simple, la plus vraie.

Si la liberté est un droit, elle nécessite aussi des devoirs. Chaque forme de liberté a sa forme de devoir : la liberté de penser oblige à la tolérance, la liberté d'expression oblige à l'honnêteté. Il serait trop simple d'écrire mensonges et calomnies pour se convaincre de liberté.

Le *Conchylien* se veut libre dans ses propos, mais aussi modeste, à la portée de tous, au service de la collectivité comme du particulier, sans animosité particulière et sans favoritisme. Il est cependant normal que ceux qui ont œuvré pour la communauté soient justement félicités. Que tous ceux qui animent ou ont animé la Commune soient ici remerciés. Ce numéro 19 du *Conchylien* leur est dédié en espérant que l'année 1996 soit aussi riche en événements sportifs, culturels en tous genres que ne l'a été 1995.

Dominique Bénard.

Lettre du Maire

Au mois de juin dernier, vous avez voté afin d'élire votre nouveau conseil municipal. Les six mois qui viennent de s'écouler nous ont permis de confronter nos idées et de mieux nous connaître. C'est pourquoi, je crois pouvoir affirmer que vos élus, bien que venant d'horizons différents, forment aujourd'hui une équipe unie.

Je les remercie tous de l'aide efficace qu'ils m'apportent depuis le début de notre mandat et je compte sur eux pour m'aider à affronter les problèmes que ne va pas manquer de poser la mise en application des nouvelles lois, notamment celles concernant l'assainissement, le ramassage et le traitement des déchets ménagers. Nous aurons l'occasion de vous donner plus d'informations sur ces sujets au cours de réunions qui seront organisées dans les mois à venir.

En attendant, puisque nous sommes au seuil d'une nouvelle année et que c'est la tradition, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 1996.

Serge Hennon.

Bibliothèque Intercommunale.

Comme chaque année depuis trois ans, la bibliothèque a organisé une journée portes ouvertes le 13 août dernier à Boulogne. Le thème qui, cette année, était axé sur la carte postale ancienne a remporté un franc succès.

Remercions ici toutes les personnes des villages du regroupement pédagogique qui ont eu la gentillesse de prêter les cartes de leur collection personnelle et qui sont donc à l'origine de la réussite de cette journée.

Remercions également nos bénévoles qui ont assuré la permanence toute la journée ainsi que les personnes qui, par leurs explications, nous ont aidés à renseigner les visiteurs. La journée s'est terminée par la remise des prix (des livres) offerts par la bibliothèque intercommunale aux lauréats du concours de dessins organisé par le Comité des fêtes de Conchy les pots. Pour bien montrer le caractère intercommunal de la bibliothèque, les prix ont été remis par les maires des communes voisines. Notre souhait le plus vif serait que cet exemple soit suivi par les communes du regroupement pédagogique



dans les années à venir, l'objectif étant bien entendu d'amener tous nos enfants à la lecture, et pourquoi pas leurs parents.

Durant l'année 1995, de nouveaux livres ont été achetés pour les enfants sur les conseils des enseignants et aussi pour les adultes selon leurs souhaits.

N'hésitez pas à venir aux permanences pour vous renseigner. Ceux qui tiennent les permanences, le Conseil d'Administration et moi-même espérons vous avoir donné satisfaction. Au seuil de l'année 1996, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonne année et de bonne santé pour vous et vos familles.

Plaisir de Lire reçoit toutes vos suggestions pour l'achat de livres et souhaite vous voir le plus souvent possible

pour vous donner un peu plus de rêve et vous permettre de vous évader des soucis quotidiens avec de bons bouquins.

P. Payen

Opération brioches

Cette année encore, l'opération brioches au profit de l'ADAPEI Papillons Blancs qui a lieu tous les deux ans a connu un succès pour nos handicapés car elle a rapporté la somme de 6 816 F, soit une moyenne de 42,60 F par brioche, somme supérieure à 1993.

Madame Payen, responsable cantonale, remercie toutes les personnes

qui ont répondu généreusement à cet appel car non seulement Conchy, mais le canton de Ressons arrive en tête dans le département pour les fonds recueillis.

Merci aussi aux 6 équipes dévouées qui ont participé à la collecte du 1^{er} octobre afin que cette journée soit une réussite pour la création d'établissements spécialisés qui sont indispensables.

M.C. Payen

FOOT-BALL CLUB DE CONCHY



Manifestations

Le FCC a bien donné avec son tournoi du mois d'août.

Son loto quine a permis de faire jouer les conchyliens mais malheureusement avec trop peu de participations.

Lors du Réveillon du jour de l'an nous attendons plus de 70 personnes.

Félicitons donc nos jeunes pour leurs efforts et les braves dirigeants, trop peu nombreux, qui m'entourent, sans lesquels nous ne pourrions encadrer tous les samedis et dimanches et quelques parents qui commencent à avoir les chevilles qui démangent de s'y remettre.

Bilan de la mi-saison :

- Il est positif pour notre équipe senior avec une 4^{ème} place et des possibilités pour la suite.

- Pour nos jeunes pupilles, 7^{ème} à 2 points des 3^{ème}, l'apprentissage de la compétition est dur mais il y a de la qualité et des progrès rapides ont été vivement remarqués.

- Pour les jeunes poussins, 5^{ème}, la bagarre sera rude à n'en pas douter.



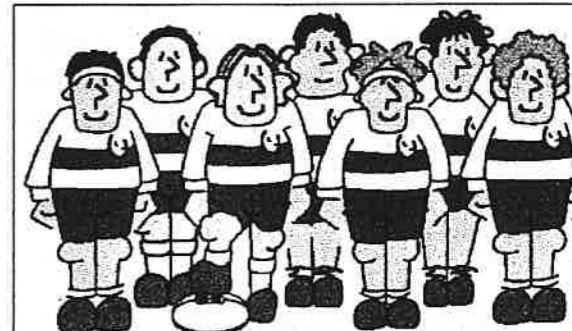
L'arbitre de foot-ball est souvent gai comme un pinson.

La reprise des entraînements aura lieu le 3 janvier à 15 heures pour les jeunes et le 5 janvier à 19 heures pour les seniors.

Courant janvier, les jeunes vous rendront visite pour vous proposer leur calendrier personnalisé.

Pour terminer, je souhaite à tous de joyeuses fêtes, bien que la conjoncture actuelle ne soit pas favorable, et vous donne rendez-vous pour de futurs échos sportifs dans le prochain numéro du *Conchylien*.

Bernard Weppe.



Le Foot-Ball Club de Conchy les pots vous présente ses meilleurs vœux pour 1996.

Chers conchyliens et conchyliennes.

Le tennis de table compte à l'heure actuelle 13 joueurs. Les entraînements ont lieu de 20H30 à 22 H00 tous les vendredis. Le tennis de table a du pain sur la planche pour l'année à venir.

Le 4 janvier, nous recevrons Lacroix Saint-Ouen en tournoi interne.

Le 19 janvier aura lieu l'assemblée générale de



l'Association à partir de 21 heures.

Courant janvier ou février, nous recevrons Gournay-sur-Aronde.

Une rencontre inter-discipline est à l'étude pour le mois de juin.

Les membres du bureau de l'Association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Lionel Cochepin.

ASSOCIATIONS DE CONCHY

Liste des responsables ou présidents des différentes associations de Conchy au 1^{er} janvier 1996.

Anciens combattants : Gérard MAROUZE
7, rue de Flandre tél. 44.85.01.63

Association Sportive : Catherine CHAUMETTE
7, rue de la Marlière tél. 44.85.00.48

Tennis de table : Lionel COCHEPIN
11, rue du Sagnier tél. 44.85.08.51

Tennis : Jean-François GRELIN
73, rue de Flandre tél. 44.85.03.84

Chasse : Pierre PAYEN
130, rue de Flandre tél. 44.85.06.26

Club du 3^{ème} âge : André BAILLON
34, rue de Flandre tél. 44.85.01.40

Comité des fêtes : Joëlle MEUNIER
97 rue de Flandre

C.P.I. : Joël FOYART
54, rue de Flandre tél. 44.85.07.04

Foot-ball Club : Bernard WEPPE
71, rue de Flandre tél. 44.85.06.99

ALERTE !!!

Compte-tenu des mises à la retraite d'anciens et du départ du village de quelques jeunes, le CPI accueillerait avec plaisir les bénévoles qui voudraient s'intégrer au Corps des Sapeurs Pompiers.



FOOT INFOS...

Depuis la reprise en septembre, beaucoup de choses ont changé au club :

1- Nous sommes dotés d'un superbe stade avec deux terrains pour les seniors et pour les jeunes.

2- le club a créé deux équipes nouvelles en jeunes.

3- De nouvelles installations vestiaires ont été montées cet été avec le financement communal et les bras de notre dévoué dirigeant **Christian Serviget** qui a passé ses vacances à doter rapidement le club de l'essentiel.

Un grand merci !!!!!!!

AIDE A DOMICILE

L'Association de Services pour l'aide à Domicile et Aux Personnes Agées du département de l'Oise (ASDAPA) assure environ 70 % des heures d'aide ménagère du département de l'Oise grâce à 800 aides ménagères. Tout ce personnel est salarié, déclaré et rémunéré par l'Association qui agit en tant qu'employeur. Le but de l'ASDAPA est de faciliter le maintien à domicile, des personnes âgées notamment, en leur permettant de bénéficier des services d'une aide ménagère. Chaque mois, 4 000 personnes environ font appel à ses services. L'aide apportée retarde bien souvent l'hospitalisation et permet une prise en charge immédiate par certains organismes en cas de sortie d'hôpital.

Toute personne peut formuler une demande sans frais de dossier. Sur simple appel téléphonique, une responsable de secteur se déplace afin d'y effectuer une enquête. Elle est munie d'une carte d'identité prouvant son appartenance à l'Association. Elle prend tous les renseignements nécessaires à la constitution d'un dossier de prise en charge.

Le dossier est ensuite envoyé à la caisse de retraite du demandeur, aux services sociaux du Conseil Général ou à la caisse primaire de sécurité sociale qui donnent leur accord pour l'intervention de l'aide ménagère. En fonction de l'état de santé, la caisse détermine, avec l'avis de l'association, le nombre d'heures nécessaires; une participation est laissée à

la charge du bénéficiaire suivant le montant de ses ressources. L'aide ménagère peut alors intervenir. Elle s'occupera de l'entretien courant, du ménage (vitres, poussières, vaisselle, etc...), des courses, des repas et de bien d'autres choses encore. Elle apportera l'aide matérielle et morale qu'attend toute personne fatiguée, handicapée ou isolée. Elle se montrera rassurante et d'un très grand réconfort.

Une facture des heures est adressée chaque mois à la personne aidée pour le montant de sa participation restant due.

En cas de refus de prise en charge par la caisse de retraite, l'ASDAPA a mis en place un service de placement.

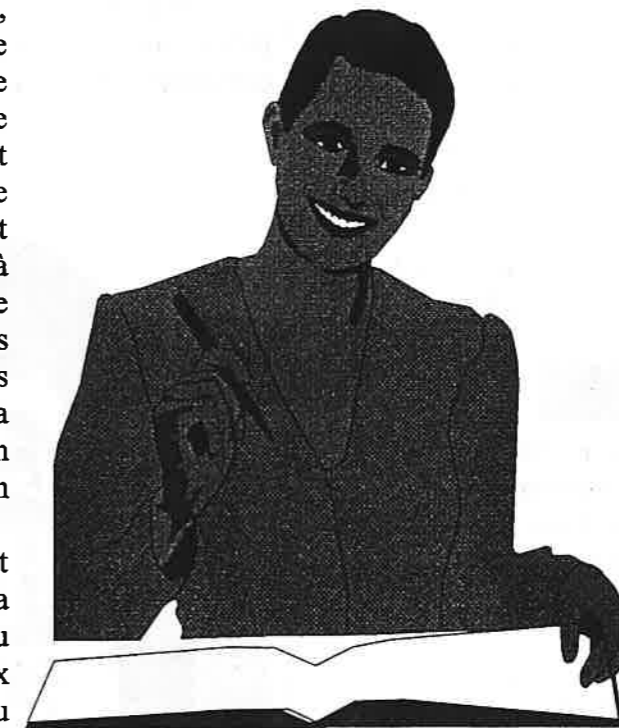
Les personnes sont aidées selon les mêmes modalités que ci-dessus, mais sont elles-mêmes employeurs de leur aide à domicile. Bénéficiant d'aides importantes

(matérielles et financières), elles sont en réalité dégagées de leurs obligations administratives d'employeurs que l'Association exécute à leur place.

Le centre ASDAPA de Compiègne est situé au Centre Social de Compiègne, 33 rue de Paris. Il intervient aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Il est placé sous la direction de madame GRAVOILLE.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :

ASDAPA
33, rue de Paris 60200
COMPIEGNE Tél. :



Le comité des fêtes

Après le concours de dessin du mois de mai 1995, nous avons récidivé avec une nouvelle activité : un atelier « *Décorations de Noël* », ainsi qu'une chorale composée d'une dizaine d'enfants âgés de 10 ans et plus (une partie de ceux qui avaient participé au concours de dessin).

Une petite présentation a eu lieu le samedi 23 décembre à la salle des fêtes, décorée par les objets confectionnés par les enfants.



D'autres ateliers vont être mis au point et pourront accueillir, nous l'espérons, d'autres volontaires.

A la demande de nos petits chanteurs, la chorale continue et nous avons

d'ailleurs des adultes qui sont intéressés. Les répétitions recommenceront dès le mercredi 3 janvier 1996. Ceux qui veulent nous rejoindre seront les bienvenus.

Après le succès de la soirée du 4 novembre 1995, nous vous proposons l'après-midi et la soirée *Jeux de société* le samedi 13 janvier qui commencera à 15 heures et continuera, sans interruption, toute la soirée avec restauration et buvette.

Le samedi 27 janvier 1996, à partir de 21 heures, boum gratuite pour les



jeunes de Conchy avec la sono *Evening Party*. Ils peuvent inviter d'autres copains s'ils le désirent. Il sera néanmoins demandé une autorisation parentale, ceci afin d'éviter tout problème. Une surveillance sera constante tout au long de la soirée.

D'autres manifestations sont prévues ou en cours d'élaboration selon le calendrier publié dans ces colonnes.

J.Meunier



Programme des festivités

Programme des festivités du comité des fêtes de Conchy les pots 1996

13 janvier 1996 : après-midi (15 heures) et soirée jeux en continu : cartes, jeux de société, échecs, scrabble, etc...

27 janvier 1996 : *Boum* pour les jeunes du village avec autorisation parentale de 21 à 2 heures avec la sono *Evening Party*. Ils peuvent également inviter des copains de villages voisins.

31 mars 1996 : Concert de musique classique avec l'ensemble *Corelli* à l'église de Conchy.

courant mars 1996 : Sortie *Holiday on Ice* prévue un samedi après-midi (date non fixée à ce jour).

13 avril 1996 : de 21 à 2 heures du matin, soirée accordéon avec l'Etoile des accordéonistes de Compiègne.

juin 1996 : Bal des feux de la Saint-Jean (samedi soir).

13 juillet 1996 : Bal.

14 juillet 1996 : Jeux pour tous.

27 juillet 1996 : Fête du village avec bal et fête foraine.



28 juillet 1996 : Fête du village avec peut-être brocante.

D'autres manifestations auront sans doute lieu dans l'année mais nous n'avons pas encore arrêté de date car nous faisons d'abord un sondage.